



Boulogne-Billancourt, le 7 juillet 2023

Moyens portés au contrat de liquidité au 30 juin 2023

Au titre du contrat de liquidité confié par Carmila à Exane BNP Paribas, au 30 juin 2023, les ressources mises à disposition du contrat de liquidité étaient les suivantes :

- 102 756 titres CARMILA ;
- 1 279 923 €.

Au cours du 1^{er} semestre 2023, il a été négocié un total de :

- A l'achat, 186 400 titres, pour un montant de 2 614 279 € (1 226 transactions) ;
- A la vente, 189 670 titres, pour un montant de 2 676 992 € (1 222 transactions).

Il est rappelé que :

1. Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - 106 026 titres CARMILA ;
 - 1 217 210 €.
2. Au cours du 2^{ème} semestre 2022, il a été négocié un total de :
 - A l'achat, 565 330 titres, pour un montant de 8 079 132 € (3 185 transactions) ;
 - A la vente, 536 313 titres, pour un montant de 7 760 524 € (3 170 transactions).
3. Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - 112 910 titres CARMILA ;
 - 991 074 €.
4. Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
 - 203 848 titres CARMILA ;
 - 743 970 €.

*retrait de 102 358 titres le 01/07/2019.

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs
jonathan.kirk@carmila.com
+33 6 31 71 83 98

CONTACTS PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication
elodie.arcayna@carmila.com
+33 7 86 54 40 10

CALENDRIER FINANCIER

25 juillet 2023 (après clôture des marchés) : Résultats du premier semestre 2023

26 juillet 2023 : Réunion d'information financière

20 octobre 2023 (après clôture des marchés) : Information financière du troisième trimestre 2023

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et des investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 30 juin 2022, son portefeuille était constitué de 208 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,16 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.